

Le prédiagnostic, réalisé par un bureau d'études spécialisé, permet :

- d'élaborer un bilan des consommations
- d'identifier les améliorations sur le bâti, le process et les équipements via des préconisations chiffrées et hiérarchisées par temps de retour sur investissement
- de sensibiliser l'entreprise pour un engagement durable dans un système de gestion et de suivi de l'énergie

CIBLES

L'opération est ouverte aux industriels, hôteliers et GMS

DÉROULÉ DE L'OPÉRATION  Temps collectif |  Individuel

 La réunion de lancement : rappel des objectifs, modalités et implications

 3 journées de formation « devenir référent Energie » :

Module 1 : les fondamentaux (1 jour)

Module 2 : démarches et méthode (2 jours)

 Le prédiagnostic

Recueil des données de consommations et de fonctionnement

½ à 1 journée de visite du ou des sites

Analyse de la performance des installations et plan d'actions chiffré

Rendez-vous de restitution du rapport

 L'atelier de restitution

Echanger sur les actions à engager et les bonnes pratiques constatées

 Un suivi semestriel sur 2 ans

IMPLICATION

L'entreprise devra **désigner un référent énergie** qui sera l'interlocuteur du bureau d'études et qui assistera aux 3 jours de formation.

L'entreprise **fournira les documents nécessaires** dont a minima les contrats et factures d'énergie sur 12 mois, les données de production et un plan avec description des locaux occupés.

PLANNING

PHASES	août	sept	oct	nov	dec	janv
Candidature						
Réunion de lancement						
Formation « devenir référent énergie »						
Prédiagnostic						
Atelier final						

COÛT TOTAL

Les entreprises bénéficient d'une subvention de l'ACE et de l'ADEME de 55%.

Le solde restant à la charge des entreprises est de **250 000 F TTC** (hors frais de déplacement) + **54 000 F TTC** pour la formation référent énergie (prise en charge possible par le FIAF ou la DFPC).

CONTACT

environnement@cci.nc